

PROCES-VERBAL - version anonymisée
du CONSEIL D'ECOLE de l'école élémentaire
de Valloire-sur-Cisse
8 novembre 2022

Étaient présents à la réunion :

Qualité / fonction	Nombre
Représentants des parents d'élèves de l'école.	8
Maire déléguée de Chouzy/Cisse (en charge des affaires scolaires à la mairie de Valloire/Cisse). Maire adjointe chargée de l'Action sociale, de la Culture et de la Jeunesse (Valloire/Cisse), membre de la commission scolaire.	1 1
Enseignants de l'école élémentaire de Valloire/Cisse.	5

Étaient excusés :

Qualité / fonction
Monsieur l'I.E.N. de la circonscription de Blois 5
Deux représentants des parents d'élèves de l'école

Ordre du jour :

- 1/ Présentation des membres du Conseil d'école.
- 2/ Résultat des élections des représentants des parents d'élèves du 7 octobre 2022 (et mode de vote pour les élections d'octobre 2023).
- 3/ Constat des effectifs de l'école élémentaire de Valloire-sur-Cisse (et répartition dans les cinq classes).
- 4/ Vote du règlement intérieur de l'école élémentaire de Valloire-sur-Cisse (avec en annexe : *la Charte de la laïcité*).
- 5/ Informations relatives à la sécurité de l'école (Exercices d'évacuation et PPMS)
- 6/ Présentation du R.A.S.E.D de secteur (Ecole élémentaire de Veuzain-sur-Loire).
- 7/ Présentation des projets de classe pour l'année scolaire 2022/2023 (projets, sorties, interventions...).
- 8/ Bilan financier de la coopérative scolaire.
- 9/ Questions diverses.

Décisions :

Point n°1 : Présentation des membres du Conseil d'école.

Le directeur excuse les absences mentionnées ci-dessus.
 Une secrétaire de séance est nommée.

Point n°2: Résultats des élections des représentants des parents d'élèves du 7 octobre 2022.

Les dix parents d'élèves candidats de la liste APECC sont élus : 5 titulaires et 5 suppléants. Le taux de participation est de 42,47% (taux de 42,86% en octobre 2021).

Est voté à l'unanimité le principe d'un vote uniquement par correspondance lors des élections d'octobre 2023.

Point n°3 : Constat des effectifs et répartition dans les cinq classes.

A la date du 7 novembre, l'école compte 111 élèves : 17 CP, 23 CE1, 24 CE2, 21 CM1 et 26 CM2.

Classe	CP/CE2	CE1	CE2	CM1	CM2
CP	17				

CE1		23			
CE2	6		18		
CM1				21	
CM2					26
Total	23	23	18	21	26

Actuellement, 29 élèves sont scolarisés en GS à l'école maternelle.

Point n°4 : Vote du règlement intérieur de l'école élémentaire de Valloire-sur-Cisse.

Un règlement (modifié par rapport à celui de l'année scolaire 2021/2022) est proposé. Ce texte et la *Charte de la laïcité* ont été adressés par voie électronique avant la réunion pour que chaque membre puisse en prendre connaissance. Le règlement est fondé sur le règlement départemental type (version 2021). Le règlement est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil d'école.

Il sera adressé par courriel aux familles et mis en ligne sur le site Internet de l'école ; pour les familles n'ayant pas accès à Internet, une version papier du règlement sera donnée sur simple demande.

Un « accusé de lecture », à signer par chaque parent, est soumis aux familles des élèves afin de savoir s'ils ont bien pris connaissance du règlement et de la *Charte de la laïcité*.

Point n°5 : Informations relatives à la sécurité de l'école (Exercices d'évacuation et PPMS).

Un exercice d'évacuation « incendie » a été effectué le 30 septembre 2022. Au moins un autre exercice sera effectué au cours de l'année scolaire 2022/2023.

Un exercice de mise en sûreté sera effectué en novembre / décembre 2022 pour tester le PPMS AI (Plan Particulier de Mise en Sûreté – Attentat Intrusion) de l'école et un exercice relatif au PPMS RM (Risque Majeur) début 2023.

Le but de ces exercices est de faire acquérir progressivement aux élèves une culture du risque.

Point n°6: Présentation du R.A.S.E.D de secteur (Ecole élémentaire de Veuzain-sur-Loire).

Le RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Élèves en Difficulté) de secteur a pour école de rattachement l'école élémentaire de Veuzain/Loire. Il est composé d'une psychologue de l'éducation nationale et d'un enseignant spécialisé à dominante pédagogique. Il n'y a pas d'enseignant(e) spécialisé(e) à dominante relationnelle au sein de ce RASED.

Le RASED est sollicité par les enseignants puis un accompagnement ou/et un bilan des élèves concernés peut être réalisé(s), notamment avec la psychologue après un rendez-vous et l'accord de l'ensemble des responsables légaux. Dans tous les cas, les familles sont ensuite informées du travail effectué avec les élèves. Des demandes ont été effectuées à ce stade de l'année scolaire.

A noter aussi que la psychologue de l'éducation nationale peut venir observer un ou plusieurs élèves en classe et peut aussi effectuer un bilan dans le cadre d'une orientation adaptée en fin de CM2.

A noter depuis l'année scolaire 2021/2022 la création d'un « pôle ressources » qui a pour but d'étudier la situation d'élèves qui présentent des difficultés pour lesquelles la réponse apportée par le RASED de secteur apparaît insuffisante ou inadaptée.

Point n°7 : Présentation des projets de classe pour l'année scolaire 2021/2022.

- Ecole :
 - Une intervention en éducation musicale est effectuée tous les jeudis, pour les élèves des cinq classes. Le thème des chants retenu cette année est ce lui de « l'eau ».
 - Les élèves de CM2 se rendront à la piscine *Ag'l'eau* de Blois les lundis après-midi du 5 décembre 2022 au 13 mars 2023 inclus ; et ceux des classes de CE1 et CM1 iront ensuite, les vendredis, du 24 mars au 16 juin 2023. Il n'y a pas cette année scolaire de « cycle natation » pour les élèves de CE2.
 - Une intervention en gymnastique est à l'étude (pour les périodes 3 et 4).
- CP/CE2.
 - En EPS, un cross est organisé le 6 décembre prochain pour les élèves de cycle 2 (CP/CE1/CE2). Trois entraînements en partenariat avec l'*AJBO* sont programmés.
 - Des sorties régulières « Ecole dehors » sont effectuées les lundis pour travailler hors les murs des compétences scolaires et la coopération, pour marcher et découvrir l'environnement proche.

- Dans le cadre de la liaison inter-cycles, les élèves travailleront avec leurs camarades de GS sur l'aménagement de l'espace herbeux (plantations de plantes et fleurs notamment).
- Avec les élèves de la classe de CE2, un projet autour du thème de l'eau est à l'étude.
- CE1.
 - Les élèves de la classe de CE1 participent au prix de *La Ligue de l'enseignement* remis lors de Bd Boum. Cinq classes participent à ce prix au niveau départemental. Trois BD sont en lice pour ce prix. Les élèves ont lu les BD concernées et ont voté à la mairie de Chouzy-sur-Cisse le 21 octobre, en présence de madame la maire déléguée de Chouzy/Cisse et selon la procédure d'un vote. Une vidéo sera réalisée en classe le 10 novembre, vidéo projetée à Bd Boum le jour de la remise du prix le 19 novembre.
 - Parallèlement, les élèves assisteront à un spectacle de marionnettes « Jeu de vilains » le 18 novembre (dans le cadre de Bd Boum).
 - En EPS, un cross est organisé le 6 décembre prochain pour les élèves de cycle 2 (CP/CE1/CE2). Trois entraînements en partenariat avec l'AJBO sont programmés.
- CE2.
 - Une sortie à la bibliothèque Abbé Grégoire a été effectuée pour y travailler avec l'école d'art sur le thème « Tampon typo ».
 - L'enseignante spécialisée à dominante relationnelle du RASED de l'école élémentaire de Montrichard mène un « atelier empathie » avec les élèves de la classe de CE2 (plusieurs séances).
 - L'association « Oppelia VRS 41 » propose, grâce au soutien financier de l'Agence Régionale de Santé, un programme à destination d'élèves de CE2. Il s'agit du programme *ComPPAs*, décliné en 6 séances sur les thématiques du sommeil, des écrans, des compétences psychosociales (séances d'une heure environ.) ; les élèves participeront à ce programme.
 - En EPS, un cross est organisé le 6 décembre prochain pour les élèves de cycle 2 (CP/CE1/CE2).
- CM1.
 - Une sortie au Centre Départemental d'Éducation Routière de Blois est programmée le 10 novembre pour y travailler sur le thème du cycliste.
 - Les élèves de CM assisteront à un spectacle à la *Halle aux grains* de Blois le 15 décembre (Spectacle « Bakéké »).
 - Deux projets sont à l'étude : un projet en art visuel et le projet d'une sortie à Tours (avec un déplacement en train ; une intervenante de la SNCF interviendra début 2023 pour travailler sur le thème de la sécurité et du comportement à adopter lors d'un déplacement en train).
- CM2.
 - Le professeur d'allemand du collège de Veuzain/Loire intervient pour une initiation en langue allemande (à partir de 11 octobre) à raison d'une séance de 45 minutes, une semaine sur deux.
 - Mme l'infirmière scolaire de secteur, interviendra auprès des élèves de CM2 sur le thème de la puberté le 21 novembre 2022.
 - Les élèves de CM assisteront à un spectacle à la *Halle aux grains* de Blois le 15 décembre (Spectacle « Bakéké »).
 - Les élèves travailleront et passeront le permis Internet en partenariat avec la gendarmerie nationale le 10 janvier 2023 ; une intervention sur le thème du cyberharcèlement aura lieu le même jour.
 - Les élèves participeront aussi au programme *Oscar* de l'association « Oppelia VRS 41 » (9 séances d'une heure pour travailler différentes compétences psychosociales, avec une thématique spécifique à chaque séance : l'esprit critique, communiquer, faire un choix, résoudre un problème, les écrans, les émotions, l'empathie, l'estime de soi et les drogues ; les séances sont programmées entre janvier et mai 2023).
 - Une sortie au Centre Départemental d'Éducation Routière de Blois est programmée le 4 mai 2023 pour y travailler sur le thème du cycliste.

Il est rappelé que la réalisation de certaines actions présentées ci-dessus dépend de l'évolution de la situation sanitaire.

Point n°8 : Bilan financier de la coopérative scolaire.

Bilan des comptes de la coopérative scolaire pour l'exercice 2021/2022 :

- Dépenses : 9 346,22 €
- Recettes : 7 236,91 €
- Résultat de l'exercice 2021/202 : - 2 109,31 €
- Solde au 31/08/2022 : 5 234,18 €

Les comptes, vérifiés par l'OCCE du Loir-et-Cher, sont consultables à l'école, sur demande.

Le directeur remercie au nom de l'équipe enseignante l'APECC pour le don effectué en octobre 2022 suite à la brocante organisée le 9 octobre 2022.

Il précise aussi que la grande majorité des transports en bus est financée par la municipalité de Valloire-sur-Cisse.

Point n°9 : Questions diverses.

A la demande de monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, deux points sont abordés (points 9.1 et 9.2) :

9.1. L'éducation à la sexualité.

Est annoncée la programmation annuelle de 3 séances sur cette thématique par groupe d'âge homogène. Il est préconisé d'aborder cette thématique en terme de "respect de soi et des autres", de "respect de son corps", de "connaissance de son corps", de "gestion des émotions" et même de "consentement" (la question du consentement peut être traitée dans les situations quotidiennes de la vie de classe). Il apparaît que ces séances entrent dans un cadre préventif, des élèves pouvant être confrontés, notamment dans l'univers numérique, à des représentations sexistes, voire dégradantes.

9.2. La consultation : *Notre école, faisons la ensemble.*

« Le Conseil National de la Refondation lance une concertation intitulée *Notre école, faisons la ensemble* qui offre la possibilité à tous les établissements scolaires de programmer des temps de questionnement, de réflexion participative, de construction partagée au service du bien-être, de la quête d'excellence, de la réduction des inégalités » Courrier du recteur du 14/10/2022.

L'idée est de discuter au cœur des territoires pour faire émerger l'école du futur.

Il s'agit d'un travail commun et local destiné à permettre à chaque école de dégager des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite de ses élèves. Cette concertation est fondée sur le volontariat des équipes éducatives. Elle n'est pas enfermée dans le temps. Le droit à l'erreur est constitutif de la démarche. Cette concertation peut se traduire par la réalisation ou l'adaptation d'un projet pédagogique à l'appui du projet d'école, au plus près des besoins des élèves, dont l'ambition pourra être soutenue par la mobilisation d'un fonds d'innovation pédagogique.

Une information à destination des écoles sur ce sujet est programmée début décembre.

9.3 Le climat scolaire.

Madame la maire déléguée de Chouzy-sur-Cisse interroge les membres du Conseil sur l'évolution du climat scolaire depuis le départ d'un élève ; il est répondu que la situation s'est apaisée, notamment depuis le retour des vacances de Toussaint, confirmant le changement d'école auprès de certains élèves de leur camarade au centre des tensions du début d'année scolaire.

9.4 La cour de récréation.

Une convention entre la municipalité et le CAUE est signée pour réfléchir aux adaptations possibles pour éviter que la chaleur n'entre dans les classes et protéger les enfants de la pluie dans la cour. La municipalité attend les orientations préconisées par le CAUE ; une concertation est ensuite envisagée.

9.5 Fêtes.

Une fête de Noël est organisée par la municipalité le 10 décembre ; la question du chant d'élèves est posée. A titre personnel, une représentante des parents d'élèves pose la question de l'organisation éventuelle d'un moment convivial en fin d'année scolaire pour que les parents et enfants se retrouvent. Ces deux questions restent en suspens.